



L'AGRICULTURE AU QUÉBEC, UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT À EXPLOITER

ÉVALUATION DU POTENTIEL DE CROISSANCE 2016-2025 EN AGRICULTURE ET DE L'EFFET DE CETTE CROISSANCE SUR LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR

Préparé pour l'Union des producteurs agricoles

Février 2017

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'objectif de cette étude était d'évaluer les retombées économiques dont pourrait profiter le Québec au cours des prochaines années si le plein potentiel de développement du secteur agricole se concrétisait. Pour atteindre cet objectif, la présente étude visait à :

- évaluer le potentiel de croissance dans les différents secteurs agricoles au cours de la prochaine décennie (2016-2025);
- identifier les conditions nécessaires pour que cette croissance se matérialise, et;
- estimer les retombées économiques qui pourraient en découler.

L'évaluation du potentiel de croissance dans la majorité des secteurs de production a été réalisée principalement à travers la consultation de 17 groupes spécialisés de l'UPA. Cette consultation visait à recueillir les informations suivantes : une estimation du potentiel de croissance au cours de la prochaine décennie, les principaux facteurs expliquant cette estimation, la répartition géographique prévue de la production additionnelle, la part de la production additionnelle qui pourrait être exportée, et les conditions nécessaires pour que le potentiel de croissance se concrétise.

Les informations recueillies et l'analyse réalisée par la suite ont permis d'estimer le potentiel de croissance dans chaque secteur de production pour la période 2016-2025. Ces taux ont été pondérés en fonction des recettes monétaires de chaque secteur, **permettant ainsi d'estimer un taux de croissance global de 30 % pour le secteur agricole au cours de la prochaine décennie**. À titre de comparaison, la croissance annuelle moyenne du PIB de la province de 2007 à 2015 fut de 1,25 %/an. Si cette tendance se maintient au cours de la prochaine décennie, le PIB de la province pourrait croître d'environ 12 % d'ici 2025.

Ces démarches sont résumées au tableau ci-dessous.

ESTIMATION DU TAUX DE CROISSANCE POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR AGRICOLE, 2016-2025

Secteur de production	Taux de croissance estimé par les répondants (a)	Recettes monétaires, en M\$ (2015) (b)	Part des recettes totales (c = b/7 445)	Taux pondéré (d = a*c)
Agneaux	10 %	47,2	0,6 %	0,1 %
Bleuets	40 %	32,8	0,4 %	0,2 %
Bovins	21 %	713,8	9,6 %	2,0 %
Chèvres	50 %	11,7	0,2 %	0,1 %
Fraises et framboises	30 %	42,3	0,6 %	0,2 %
Fruits et légumes de transformation	25 %	31,0	0,4 %	0,1 %
Grains	20 %	1 070,0	14,3 %	2,9 %
Lait	22 %	2 187,6	29,3 %	6,4 %
Lapin	45 %	2,9	0,0 %	0,0 %
Maraîchers	100 %	360,0	4,8 %	4,8 %
Œufs	22 %	189,5	2,5 %	0,6 %
Pommes	20 %	56,9	0,8 %	0,2 %
Pommes de terre	5 %	133,7	1,8 %	0,1 %
Porcs	20 %	1 322,5	17,7 %	3,5 %
Serres	100 %	233,4	3,1 %	3,1 %
Sirop d'érable	106 %	303,0	4,1 %	4,3 %
Volailles	20 %	727,0	9,7 %	1,9 %
TOTAL	s.o.	7 445	s.o.	30,5 %

Les principaux secteurs de production, à savoir le lait, le porc, les grains, les bovins et la volaille, présentent des potentiels de croissance d'environ 20 % (22 % pour le lait, 1^{er} secteur d'importance en termes de recettes monétaires, 20 % pour le porc, 2^e secteur d'importance, 20 % pour les grains, 3^e secteur d'importance, 20 % pour la volaille et 21 % pour les bovins). Comparativement à d'autres secteurs, les potentiels de croissance de ces grands secteurs sont relativement modérés. Il est d'ailleurs normal que les secteurs d'importance, arrivés à une certaine maturité dans leur développement, présentent un potentiel de croissance moins prononcé. Toutefois, même un potentiel de croissance modéré dans ces secteurs aura un impact important sur le potentiel de croissance du secteur agricole dans son ensemble, en

raison de leur poids relatif (les trois premiers secteurs les plus importants représentent environ 56 % des recettes monétaires agricoles). Ces secteurs constitueront donc la principale locomotive de la croissance à venir en agriculture.

Certains secteurs présentent des potentiels de croissance importants, notamment le sirop d'érable, la production en serre ainsi que les produits maraîchers, qui pourraient doubler leur production dans la prochaine décennie si les conditions requises se matérialisent. Compte tenu de ces potentiels importants, l'évolution de ces secteurs aura une influence déterminante sur les retombées économiques futures de l'agriculture. D'autres secteurs, notamment le bleuets et le lapin, présentent également des potentiels importants de croissance, de l'ordre de 40 %. Compte tenu de leur importance relative plus faible, cette croissance aura une incidence limitée sur le secteur agricole dans son ensemble, mais pourrait néanmoins engendrer des retombées intéressantes dans certaines régions (ex. bleuets sur la Côte-Nord et en Abitibi).

Les taux de croissance potentielle dépendent d'une multitude de facteurs internes et externes. Parmi ceux-ci, l'évolution des tendances de consommation au Québec (ex. engouement pour l'achat local, regain d'intérêt pour les produits laitiers plus riches en gras, popularité des produits « santé », etc.) pourrait jouer un rôle important. Par ailleurs, un bon potentiel de marché existe dans le nord-est des États-Unis pour certains produits, en raison d'un taux de change favorable aux exportations canadiennes, de coûts de transport relativement faibles pour les produits québécois et d'avantages comparatifs dont bénéficie le Québec par rapport à certains compétiteurs (ex. relative rareté de l'eau sur la côte ouest des États-Unis). Enfin, la croissance de la demande mondiale pour certains produits pourrait favoriser une augmentation des exportations pour lesquelles le Québec est bien positionné.

Pour que l'agriculture québécoise puisse atteindre son plein potentiel de développement au cours de la prochaine décennie, plusieurs conditions ont été identifiées, dont le maintien et l'intensification des efforts de développement des marchés, le maintien de l'ouverture des marchés, l'accès à des programmes de sécurité du revenu adaptés, l'accès au financement et à des programmes d'aide à l'investissement, l'appui à l'établissement de la relève, des investissements en recherche et développement ainsi que la mise en place d'un environnement réglementaire favorable ou équitable par rapport à la compétition.

Cette croissance que pourrait atteindre le secteur agricole se traduirait par une hausse des retombées économiques que génère le secteur pour le Québec et ses régions. D'une part, la croissance de la production entraînerait une hausse des dépenses d'opération du secteur qui, de par leurs effets d'entraînement dans l'économie de la province, génèrent des retombées économiques en termes d'emplois, de PIB, et de revenus pour les divers paliers de gouvernement. De plus, la majorité des produits agricoles du Québec étant transformés dans la province, cette croissance pourrait également mener à un accroissement des activités dans le secteur de la transformation agroalimentaire. Le tableau ci-dessous présente les retombées économiques que pourraient générer les secteurs de la production agricole et de la transformation agroalimentaire en 2025, en présumant une hausse de 30 % de leur production respective.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POTENTIELLES DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN 2025, SELON UN SCÉNARIO DE CROISSANCE DE 30 % (ENTRE PARENTHÈSES, LA HAUSSE ENTRE 2015 ET 2025)

Variation liée au potentiel de croissance	Secteur agricole	Secteur de la transformation	Total industrie agroalimentaire
Emploi (ETC)	92 000 (+ 21 000)	167 000 (+ 38 000)	258 000 (+ 59 000)
PIB (M\$)	7 600 (+ 1 800)	16 800 (+ 3 900)	24 400 (+ 5 700)
Recettes fiscales (M\$)	1 065 (+ 250)	4 500 (+ 1 000)	5 565 (+ 1 250)

D'autre part, la croissance des différents secteurs de production nécessitera des investissements importants qui généreront des retombées économiques pour la province et pour ses régions. Des investissements de l'ordre de 1,8 milliard de dollars ont été estimés pour les six secteurs qui ont été en mesure de faire cette évaluation (l'acériculture, la production de bleuets, la production maraîchère, la production d'œufs, la production de porcs ainsi que la production horticole en serres). Ces investissements pourraient créer plus de 11 500 emplois « équivalents temps complets », 1,1 milliard de dollars de PIB et près de 240 millions de dollars de revenus fiscaux. Ces retombées seront réparties dans plusieurs régions de la province, compte tenu de la répartition géographique des secteurs de production concernés.

ÉQUIPE

RECHERCHE, ANALYSE ET RÉDACTION

Renaud Sanscartier
Expert – Agroalimentaire
ÉcoRessources

Kevin Blakimé
Analyste
ÉcoRessources

MODÉLISATION ET CONSEIL SCIENTIFIQUE

Marcel LeBreton
Président-Directeur général
EcoTec Consultants

AVANT-PROPOS

ÉcoRessources tient à remercier tous les répondants qui ont accepté de participer à l'étude et de répondre au questionnaire. L'implication de ceux-ci témoigne, à notre avis, du dynamisme des acteurs du milieu agricole et de leur volonté de faire croître leur secteur, au profit de l'ensemble de la province.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	I
ÉQUIPE	V
AVANT-PROPOS	V
1. INTRODUCTION	1
2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	3
2.1 CADRE D'ANALYSE	3
2.2 MÉTHODOLOGIE	4
3. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ACTUELLES DU SECTEUR AGRICOLE	7
4. POTENTIEL DE CROISSANCE EN AGRICULTURE AU COURS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE	8
4.1 ANALYSE DES SECTEURS DE PRODUCTION	8
4.2 POTENTIEL DE CROISSANCE	12
5. POTENTIELLES RETOMBÉES FUTURES DU SECTEUR AGRICOLE	15
5.1 SCÉNARIOS DE CROISSANCE ET D'INVESTISSEMENTS.....	15
5.2 RETOMBÉES ÉCONOMIQUES FUTURES	15
5.2.1 RETOMBÉES ANNUELLES DÉCOULANT DE LA CROISSANCE DES ACTIVITÉS AGRICOLES.....	15
5.2.2 RETOMBÉES PONCTUELLES DÉCOULANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS.....	18
6. CONCLUSION	21
ANNEXES	23
ANNEXE 1. QUESTIONNAIRE	24
ANNEXE 2. SYNTHÈSE DES RÉPONSES FOURNIES PAR LES RÉPONDANTS.....	27

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. TAUX DE CROISSANCE DES SECTEURS AGRICOLES, 2016-2025.....	12
TABLEAU 2. RECETTES MONÉTAIRES POTENTIELLES DES SECTEURS AGRICOLES, SELON LES TAUX DE CROISSANCE ESTIMÉS PAR LES RÉPONDANTS, 2025	13
TABLEAU 3. ESTIMATION DU TAUX DE CROISSANCE POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR AGRICOLE, 2016-2025	14
TABLEAU 4. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES TOTALES FUTURES DU SECTEUR AGRICOLE, SELON TROIS SCÉNARIOS DE CROISSANCE	16
TABLEAU 5. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POTENTIELLES DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN 2025, SELON UN SCÉNARIO DE CROISSANCE DE 30 % DE LA PRODUCTION AGRICOLE.....	17
TABLEAU 6. SCÉNARIOS D'INVESTISSEMENTS POUR SIX SECTEURS DE PRODUCTION, 2016-2025	19
TABLEAU 7. RETOMBÉES TOTALES ¹ GÉNÉRÉES AU QUÉBEC PAR LES INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS DANS SIX SECTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE, 2016-2025	20
TABLEAU 8. AGNEAUX	27
TABLEAU 9. BLEUETS	28
TABLEAU 10. BOVINS	29
TABLEAU 11. CHÈVRES.....	30
TABLEAU 12. FRAISES ET FRAMBOISES	31
TABLEAU 13. FRUITS ET LÉGUMES DE TRANSFORMATION	32
TABLEAU 14. GRAINS	33
TABLEAU 15. LAIT.....	34
TABLEAU 16. LAPINS	35
TABLEAU 17. MARAÎCHERS	36
TABLEAU 18. ŒUFS	37
TABLEAU 19. POMMES	37
TABLEAU 20. POMMES DE TERRE	38
TABLEAU 21. PORCS.....	39
TABLEAU 22. SERRES	40
TABLEAU 23. SIROP D'ÉRABLE	41
TABLEAU 24. VOLAILLE	42

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. MODÈLE LOGIQUE METTANT EN LIEN LE POTENTIEL DE CROISSANCE DANS UN SECTEUR DE PRODUCTION AVEC LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUVANT EN DÉCOULER.....	3
FIGURE 2. PIB DU QUÉBEC ET PIB TOTAL GÉNÉRÉ PAR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE, 2007-2015, ET PROJECTIONS 2016-2025 (EN M\$, DOLLARS CONSTANTS DE 2007).....	18

1. INTRODUCTION

Le secteur agricole joue un rôle incontournable en termes de développement économique de la province. En tenant compte des effets d'entraînement générés par l'activité agricole, on estime que le secteur génère un PIB de près de 6 milliards de dollars et qu'il maintient plus de 70 000 emplois dans la province¹. De plus, la forte présence de l'agriculture en région entraîne des retombées économiques importantes pour ces territoires.

La contribution économique du secteur agricole pourrait augmenter si les conditions nécessaires étaient réunies. En effet, des opportunités de croissance sont entrevues autant dans les secteurs agricoles d'importance au Québec (lait, porcs, grains, volailles et bovins) que dans plusieurs autres secteurs de production agricole (ex. demande mondiale pour le sirop d'érable, importantes superficies disponibles pour la production de bleuets sauvages, proximité de marchés importants pour les produits maraîchers, hausse de la consommation de protéines animales, etc.). Dans le contexte actuel, où le gouvernement du Québec cherche depuis quelques années à relancer l'économie de la province en misant sur différents secteurs économiques², les secteurs agricole et agroalimentaire seraient bien positionnés pour contribuer à cette relance.

Le 6 septembre dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a officiellement annoncé la tenue du Sommet sur l'alimentation, à l'automne 2017. Précédée de trois rencontres préparatoires qui réuniront des représentants des consommateurs et de tous les maillons du secteur bioalimentaire (producteurs agricoles, transformateurs, distributeurs, etc.), l'initiative vise à « doter le Québec d'une politique bioalimentaire qui guidera le développement d'une industrie bioalimentaire prospère et à l'écoute des demandes et des attentes des consommateurs »³.

L'Union des producteurs agricoles (UPA), qui milite depuis plusieurs mois afin que le gouvernement du Québec élabore une stratégie de développement économique pour le secteur agroalimentaire, souhaite saisir cette occasion pour démontrer les retombées économiques dont pourrait profiter le Québec au cours des prochaines années si le plein potentiel de développement du secteur agricole se concrétise. Pour atteindre cet objectif, la présente étude vise donc à :

¹ ÉcoRessources (2016). *Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec : mise à jour pour 2015*. Préparée pour l'Union des producteurs agricoles.

² Pensons, par exemple aux annonces suivantes : investissements de 1,5 G\$ pour la Stratégie maritime (2015), 500 M\$ pour le manufacturier innovant (2016) et 1,3 G\$ pour Bombardier (2015).

³ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (2016). *Sommet sur l'alimentation - Le consommateur au cœur de la démarche*. Montréal, 6 sept. 2016, [en ligne] <http://www.fili-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiguillage=ajd&type=1&idArticle=2409062032>

- évaluer le potentiel de croissance dans les différents secteurs agricoles au cours de la prochaine décennie (2016-2025);
- identifier les conditions nécessaires pour que cette croissance se matérialise, et;
- estimer les retombées économiques qui pourraient en découler.

Il importe de clarifier ce qui est entendu par « potentiel de croissance ». En effet, l'orientation générale de cette étude n'est pas de faire des prévisions sur la croissance à venir dans le secteur agricole, mais plutôt de déterminer les objectifs que pourraient atteindre les différents secteurs de production, en fonction de leurs capacités internes et des facteurs externes qui les affectent, tout en mettant en évidence les interventions qui seraient nécessaires pour atteindre ces objectifs. Ces interventions pourraient venir autant des producteurs eux-mêmes (ex. investissements dans des campagnes de promotion), des gouvernements (ex. mise en place d'un programme d'aide à l'investissement) que d'autres acteurs.

Le potentiel de croissance au cours de la prochaine décennie (2016-2025) identifié dans le cadre de cette étude est d'environ 30 % pour l'ensemble du secteur agricole, en tenant compte des potentiels estimés par les secteurs de production répondant ainsi que le poids relatif de chaque secteur dans les recettes totales de 2015 (voir Section 4).

Ce rapport est construit comme suit :

- La prochaine section présente la méthodologie utilisée;
- Ensuite, les retombées économiques actuelles de l'agriculture sont présentées, afin de mettre en perspective les futures retombées potentielles;
- Le potentiel de croissance en agriculture au cours de la prochaine décennie est évalué dans la section suivante;
- Enfin, la dernière section présente une évaluation des retombées économiques qui seraient générées par l'agriculture si les objectifs de croissance étaient atteints.

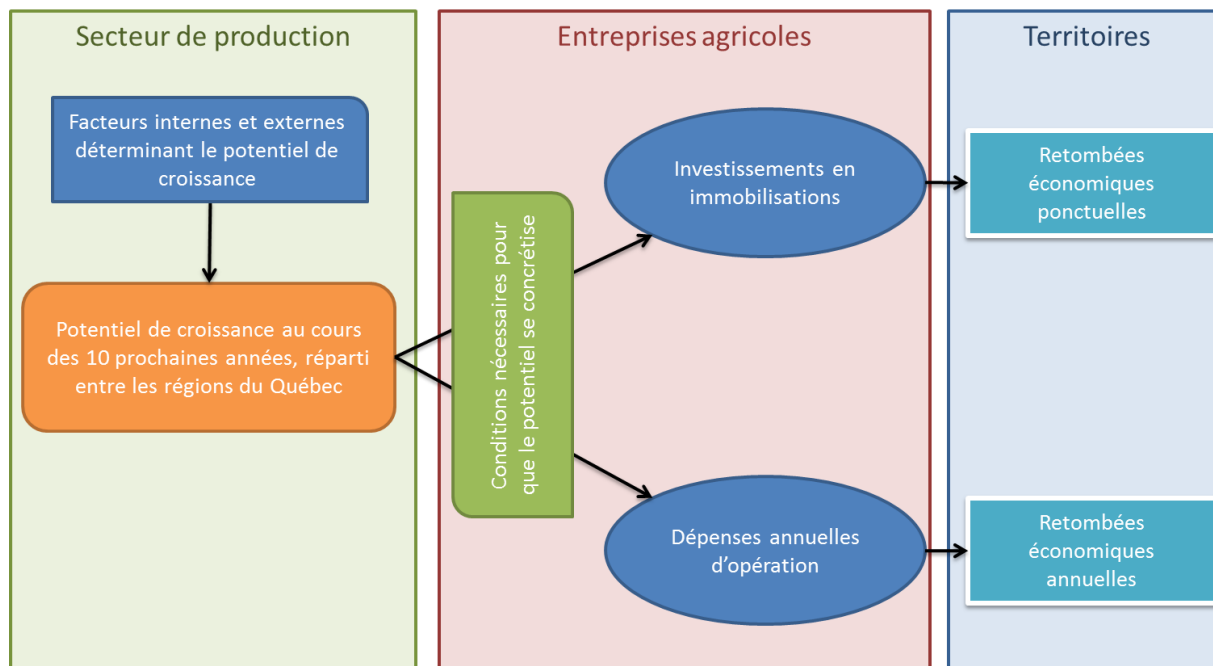
En annexe sont présentés le questionnaire utilisé lors de la consultation des intervenants ainsi que les principales informations et données recueillies par secteur de production.

2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1 Cadre d'analyse

Selon les circonstances propres aux différents secteurs agricoles, le potentiel de croissance de ceux-ci au cours de la prochaine décennie est plus ou moins important. L'évaluation de ce potentiel repose sur une analyse des facteurs internes et externes qui influenceront chaque secteur au cours des prochaines années. Par ailleurs, la réalisation de cette croissance dépendra d'un certain nombre de conditions qui devront être mises en place. Ce cadre d'analyse est schématisé à la Figure 1.

FIGURE 1. MODÈLE LOGIQUE METTANT EN LIEN LE POTENTIEL DE CROISSANCE DANS UN SECTEUR DE PRODUCTION AVEC LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUVANT EN DÉCOULER



Concrètement, la croissance d'un secteur donné entraînera deux phénomènes. D'une part, des investissements en immobilisations seront nécessaires, que ce soit pour accroître la production des entreprises existantes ou pour créer de nouvelles entreprises. D'autre part, la hausse de la production d'un secteur entraîne une hausse des dépenses annuelles d'opération à la ferme, mais aussi en transformation pour plusieurs secteurs de production. Chacun de ces phénomènes génère des retombées économiques pour la province.

2.2 Méthodologie

La méthodologie utilisée comprend trois étapes :

1. La collecte de données.

Cette collecte a été réalisée principalement à travers la consultation de représentants des principaux groupes spécialisés provinciaux de l'UPA, ainsi qu'à travers la documentation pertinente, lorsque nécessaire pour compléter l'information recueillie auprès des répondants.

Cette étape visait principalement à recueillir, par secteur de production, les informations suivantes : une estimation du potentiel de croissance au cours de la prochaine décennie, les principaux facteurs expliquant l'estimation du potentiel de croissance, la répartition géographique prévue de la production additionnelle, la part de la production additionnelle qui pourrait être exportée, et les conditions nécessaires pour que le potentiel de croissance se concrétise.

Au total, 17 groupes spécialisés ont été consultés : porcs, lait, volaille, œufs, bovins, lapins, agneaux et moutons, chèvres, grains, bleuets, fraises et framboises, fruits et légumes de transformation, produits maraîchers, pommes, pommes de terre, sirop d'érable et légumes en serres.

Les groupes spécialisés de l'UPA ont été consultés à l'aide d'un questionnaire qu'ils ont rempli entre les mois de juillet et octobre 2016 (le questionnaire est présenté à l'Annexe 1). L'ensemble des groupes a répondu à toutes les questions. Une synthèse des réponses fournies par chaque groupe est présentée à l'Annexe 2.

2. Le développement de trois scénarios de croissance pour le secteur agricole au cours de la prochaine décennie : scénario atteignable, scénario moyen et scénario pessimiste.

Pour construire le scénario atteignable, qui prévoit que 100 % du potentiel de croissance annoncé par les groupes spécialisés se réalise, un taux de croissance pour l'ensemble de l'agriculture est calculé en pondérant le potentiel de croissance estimé pour chaque secteur de production. Cette pondération est effectuée en utilisant les recettes monétaires de chaque secteur en 2015, indicateur de leur importance économique relative. Par la suite, un scénario moyen prévoit que 75 % de la croissance potentielle se réalise et un scénario pessimiste prévoit que seulement 50 % de la croissance potentielle se réalise.

3. L'évaluation des retombées économiques futures du secteur agricole.

Cette évaluation comprend deux axes : 1) les retombées ponctuelles découlant des investissements nécessaires pour accroître la production, et 2) les retombées annuelles de l'agriculture, qui dépendent des dépenses d'opération des fermes.

Cette étape inclut donc deux sous-étapes :

- Les retombées économiques ponctuelles, découlant des investissements nécessaires pour accroître la production et profiter des occasions de croissance (ex. achat d'équipement, construction de bâtiment, etc.), sont estimées à l'aide des modèles développés par EcoTec Consultants. Ce genre de modèle entrée-sortie représente l'outil classique d'une étude de retombées économiques. Ces modèles permettent de simuler l'impact d'une dépense (dans ce cas-ci, un investissement agricole) sur les différents secteurs de l'économie qui produisent les biens et services requis. Seuls les investissements nécessaires pour accroître la production sont considérés. En ce sens, les investissements « normaux » réalisés par les producteurs agricoles afin de maintenir leur production au même niveau ne sont pas considérés.

Plusieurs répondants n'étaient pas en mesure d'estimer les investissements nécessaires pour atteindre le potentiel de croissance d'un secteur de production. Ce faisant, cette étape est réalisée uniquement pour les secteurs dont les répondants ont pu fournir les informations requises : bleuets, produits maraîchers, porcs, sirop d'érable, production en serres et œufs.

- Ensuite, les futures retombées économiques annuelles du secteur agricole sont estimées en appliquant le taux de croissance global (calculé à l'étape 2) aux retombées totales de l'agriculture, présentées à la Section 3. Ainsi, une règle de trois est utilisée pour réaliser l'analyse. Par ailleurs, ces estimations portent sur une année à « vitesse de croisière », c'est-à-dire lorsque les investissements ont été entièrement réalisés et que toute la hausse de production prévue a été concrétisée.

Cette méthodologie s'accompagne d'un certain nombre de mises en garde. Dans un premier temps, l'évaluation des retombées économiques d'un secteur repose sur certains ratios qui reflètent le fonctionnement actuel de l'économie (ex. part des achats d'un secteur de production qui sont effectués au Québec, part des dépenses d'un secteur qui sont affectées à la main d'œuvre, etc.). Or, ces ratios évoluent dans le temps, en fonction des changements que subissent les différents secteurs économiques. Par exemple, en agriculture, le développement de la mécanisation et de l'automatisation peut réduire la quantité de main-d'œuvre utilisée par le secteur. D'un autre côté, le développement de certains secteurs intensifs en main d'œuvre, comme la production maraîchère, pourrait augmenter la quantité globale de main-d'œuvre en agriculture. Autre exemple : la localisation de certains fournisseurs peut évoluer, de sorte qu'une part plus ou moins importante des achats effectués par les fermes du Québec peut mener à des retombées hors de la province.

Ainsi, l'utilisation d'une règle de trois pour estimer les retombées futures du secteur agricole permet de fournir un ordre de grandeur de ces retombées, mais ne permet pas de tenir compte de ces changements. On présume ainsi que l'ensemble des interactions économiques qui dépendent des activités agricoles se maintiendra sans changement dans le futur, ce qui est difficile à prévoir.

Par ailleurs, dans un secteur d'activité donné, les retombées engendrées à la marge (c'est-à-dire pour une unité de production supplémentaire) pourraient être plus modérées que les retombées moyennes. Or, l'utilisation d'une règle de trois présume qu'il n'y a pas de différence entre la moyenne et la marge, car une seule valeur est dans ce cas retenue. Pour ces raisons, les résultats présentés dans cette étude doivent être considérés comme des ordres de grandeur des impacts économiques que pourrait engendrer une croissance du secteur agricole au cours de la prochaine décennie.

3. LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ACTUELLES DU SECTEUR AGRICOLE

Les retombées économiques sont composées des éléments suivants :

- Emplois : Dans cette étude, les emplois sont présentés en équivalent temps complet (ETC), c'est-à-dire en unités représentant 2 000 heures de travail/an. Ainsi, deux emplois saisonniers de 1 000 heures de travail par an sont équivalents à un ETC.
- Produit intérieur brut : le PIB représente la valeur ajoutée réalisée par les entreprises et autres organisations lors d'un processus de production. Il inclut les salaires et traitements avant impôt, les cotisations sociales, les revenus des entreprises individuelles, les profits et la dépréciation, en plus des taxes indirectes sur les biens et services, moins les subventions sur les biens et services.
- Revenus fiscaux : Les revenus fiscaux des gouvernements fédéral et provinciaux sont estimés en calculant la somme des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers, des taxes de vente et autres taxes indirectes et de l'impôt sur les profits des entreprises.

Par ailleurs, les résultats présentés dans cette étude sont les retombées totales, soit la somme de trois groupes de retombées : les retombées directes (ex. les emplois directement occupés par la main-d'œuvre agricole), les retombées indirectes résultantes des achats de biens et services par les entreprises agricoles (ex. emplois générés chez les fournisseurs d'intrants agricoles), ainsi que les retombées induites générées par les dépenses des consommateurs dont le revenu dépend du secteur agricole, en particulier les agriculteurs et les ouvriers agricoles.

En 2015, le secteur agricole québécois a généré près de 71 000 ETC, dont la moitié est constituée d'emplois directs. La contribution de l'agriculture au PIB de la province s'est élevée à 5,9 milliards de dollars. Enfin, le secteur a généré des revenus fiscaux d'environ 1 milliard de dollars pour les trois paliers de gouvernement⁴. Les retombées du secteur agricole connaissent une croissance importante depuis quelques années. En effet, le PIB généré par le secteur a ainsi crû d'environ 30 % depuis 2007. Or, cette croissance a été réalisée alors que le nombre d'emplois créés ou maintenus par le secteur a augmenté de 3 % sur la même période, illustrant l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre, autant en agriculture que dans les secteurs en amont (ex. fabrication d'aliments pour animaux).

⁴ ÉcoRessources (2016). *Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec : mise à jour pour 2015*. Préparée pour l'Union des producteurs agricoles.

4. POTENTIEL DE CROISSANCE EN AGRICULTURE AU COURS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE

4.1 Analyse des secteurs de production

Tous les secteurs agricoles présentent un potentiel de croissance pour les 10 prochaines années (2016-2025). Ce potentiel n'est toutefois pas homogène au sein des différents secteurs d'activité et s'explique par des facteurs variés (voir Annexe 2).

Les principaux secteurs de production, à savoir le lait, le porc, les grains, les bovins et la volaille, présentent des potentiels de croissance d'environ 20 % (22 % pour le lait, 1^{er} secteur d'importance en termes de recettes monétaires, 20 % pour le porc, 2^e secteur d'importance, 20 % pour les grains, 3^e secteur d'importance, 20 % pour la volaille et 21 % pour les bovins). Comparativement à d'autres secteurs, les potentiels de croissance de ces grands secteurs sont relativement modérés. Il est d'ailleurs normal que les secteurs d'importance, arrivés à une certaine maturité dans leur développement, présentent un potentiel de croissance moins prononcé. Toutefois, même un potentiel de croissance modéré dans ces secteurs aura un impact important sur le potentiel de croissance du secteur agricole dans son ensemble, en raison de leur poids relatif (les trois premiers secteurs les plus importants représentent environ 56 % des recettes monétaires agricoles). Ces secteurs constitueront donc la principale locomotive de la croissance à venir en agriculture.

À titre de comparaison, l'économie québécoise a crû à un rythme annuel moyen de 1,25 % de 2007 à 2015⁵. Si ce rythme se maintient au cours de la prochaine décennie, la croissance de l'économie québécoise atteindra environ 12 %, soit une croissance inférieure au potentiel d'environ 20 % estimé pour les principaux secteurs agricoles.

⁵ Calculs ÉcoRessources (2015); Statistique Canada (2017). *Tableau 379-0030 - Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), provinces et territoires, annuel (dollars), CANSIM (base de données) (site consulté : 26 janvier 2017).*

Certains secteurs présentent des potentiels de croissance importants, notamment le sirop d'érable, la production en serre ainsi que les produits maraîchers, qui pourraient doubler leur production dans la prochaine décennie si les conditions requises se matérialisent. Compte tenu de ces potentiels importants, l'évolution de ces secteurs aura une influence déterminante sur les retombées économiques futures de l'agriculture. D'autres secteurs, notamment le bleuets et le lapin, présentent également des potentiels importants de croissance, de l'ordre de 40 %. Compte tenu de leur importance relative plus faible, cette croissance aura une incidence limitée sur le secteur agricole dans son ensemble, mais pourrait néanmoins engendrer des retombées intéressantes dans certaines régions (ex. bleuets sur la Côte-Nord et en Abitibi).

Les facteurs internes et externes qui pourraient favoriser la croissance de la production dans les différents secteurs agricoles sont nombreux. En premier lieu, la croissance de la demande au Québec pour certains produits comme l'agneau ou les légumes de serre, notamment avec l'engouement pour l'achat local, pourrait influencer favorablement ces secteurs. Dans certains cas, l'évolution des tendances de consommation joue un rôle important (ex. pour les légumes de serre ou pour les produits laitiers plus riches en gras). La demande croissante pour des produits « santé » fait également partie des tendances favorables identifiées, notamment pour les bleuets et les produits maraîchers. Dans d'autres cas, la poursuite de l'immigration influencera à la hausse la demande pour certains produits, dont l'agneau et les produits de la chèvre.

Aussi, plusieurs secteurs (notamment les serres, les produits maraîchers, et les fraises) pourraient bénéficier d'une hausse des exportations vers le nord-est des États-Unis si le marché américain maintient son ouverture pour les produits canadiens. Le taux de change favorable aux exportations canadiennes, les coûts de transport relativement faibles entre le Québec et le nord-est des États-Unis (en comparaison avec les coûts de transport entre la côte ouest et la côte est américaine), la disponibilité en main-d'œuvre et la relative rareté de l'eau sur la côte ouest des États-Unis pourraient ainsi jouer en faveur des producteurs québécois. Par ailleurs, la croissance de la demande mondiale pour certains produits pourrait favoriser une augmentation des exportations dans certains secteurs (ex. bovin, porc, acéricole et maraîcher). Le positionnement favorable du Québec et du Canada sur les marchés étrangers, notamment pour le porc et les fruits et légumes de transformation, devrait jouer un rôle favorable dans l'évolution de la production.

Les efforts investis par les producteurs et leurs partenaires en promotion et en développement des marchés seront importants pour saisir ces opportunités. De tels efforts sont réalisés dans tous les secteurs, mais on peut mentionner certaines initiatives particulièrement porteuses comme *La Prolongation* (événement lancé en 2015 et visant à

célébrer le développement de la production de petits fruits d'automne), les différentes campagnes de publicité lancées au cours des dernières années pour le lait et les fromages québécois, ainsi que les investissements en recherche réalisés par les producteurs acéricoles, dont les résultats sont à la base de leurs campagnes de promotion réalisées notamment au Japon, au Royaume-Uni et en Inde.

Dans plusieurs secteurs de production, le Québec profite de certains atouts sur lesquels pourront miser les producteurs. Sans être exhaustif, il est possible de mentionner :

- La qualité des produits québécois, reconnue comme étant supérieure ou égale à la qualité des produits provenant de compétiteurs, notamment dans le secteur du porc et des produits maraîchers;
- Le développement, au cours des dernières années, de variétés, cultivars et hybrides plus productifs (ex. fraises) ou hâtifs (ex. soya, maïs), permettant la croissance des superficies dans de nouvelles régions;
- La disponibilité de superficies importantes en terres publiques, pour le développement de la production de sirop d'érable et de bleuets;
- La présence de ressources (sols, eau, etc.) en abondance et d'excellente qualité, propice à la croissance de la production agricole, notamment la production maraîchère;
- L'abondance d'énergie hydroélectrique et d'autres ressources énergétiques (ex. biomasse), favorable au développement de la production serricole;
- La présence d'outils de mise en marché collective permettant aux producteurs de répondre adéquatement à la demande des marchés (ex. investissement en recherche pour le développement de nouveaux produits, promotion générique des produits, mise en place de conventions de mise en marché, etc.) ou de faire face à des périodes creuses et de rebondir par la suite (ex. réserve stratégique de sirop d'érable);
- L'existence de filières agroalimentaires dynamiques, qui incluent l'approvisionnement en intrants agricoles, la transformation, la distribution, etc. Ces filières sont présentes dans plusieurs secteurs, dont le lait, le porc, le veau, les bleuets et les fruits et légumes de transformation (ex. Bonduelle).

Pour saisir les opportunités qui se présenteront, plusieurs conditions nécessaires ont été identifiées par les répondants. Parmi ces conditions, mentionnons (entre parenthèses sont identifiés les principaux acteurs responsables de la mise en place de ces conditions) :

- Le maintien et l'intensification des efforts de développement des marchés (producteurs et autres acteurs de la filière agroalimentaire);
- La poursuite des efforts visant à offrir des produits qui répondent aux exigences croissantes des consommateurs (producteurs et autres acteurs de la filière agroalimentaire);
- Le maintien de l'ouverture des marchés (gouvernements);
- L'accès à des programmes de sécurité du revenu adaptés (gouvernements et Financière agricole du Québec);
- L'accès au financement et à des programmes d'aide à l'investissement à la ferme, mais aussi dans le secteur de la transformation agroalimentaire (gouvernements, Financière agricole du Québec et institutions financières);
- L'accès à une protection adéquate contre les risques climatiques (gouvernements et Financière agricole du Québec);
- L'appui à l'établissement de la relève (producteurs et gouvernements);
- Des investissements en recherche et développement pour favoriser l'innovation et le transfert des connaissances (producteurs, autres acteurs de la filière agroalimentaire, gouvernements);
- L'accès à la main-d'œuvre agricole (gouvernements);
- La mise en place d'un environnement réglementaire favorable ou équitable par rapport à la compétition (gouvernements).

Chacune des conditions citées ci-dessus rejoint plusieurs secteurs de production, mais pas nécessairement l'ensemble. Les détails des conditions requises par chaque secteur peuvent être consultés à l'Annexe 2.

La mise en place de ces conditions dépend de nombreux acteurs; les producteurs agricoles ont une influence variable sur celles-ci et un travail concerté avec les partenaires du monde agricole (gouvernements, transformateurs, etc.) sera nécessaire pour mettre en place plusieurs de ces conditions si l'on souhaite saisir les opportunités de développement identifiées.

4.2 Potentiel de croissance

Le Tableau 1 présente le potentiel de croissance pour la période 2016-2025 dans chaque secteur de production agricole, tel qu'estimé par les répondants. On constate que les trois secteurs pour lesquels les perspectives de croissance sont les plus importantes sont l'acériculture, la production en serre et la production maraîchère.

TABLEAU 1. TAUX DE CROISSANCE DES SECTEURS AGRICOLES, 2016-2025

Secteur de production	Taux de croissance estimé par les répondants
Sirop d'érable	106 %
Serres	100 %
Maraîchers	100 %
Chèvres	50 %
Lapin	45 %
Bleuets	40 %
Fraises et framboises	30 %
Fruits et légumes de transformation	25 %
Lait	22 %
Œufs	22 %
Bovins	21 %
Grains	20 %
Pommes	20 %
Porcs	20 %
Volailles	20 %
Agneaux	10 %
Pommes de terre	5 %

Ces taux de croissance, appliqués aux recettes monétaires actuelles des différents secteurs de production, permettent d'estimer les recettes potentielles à la fin de la prochaine décennie, en 2025 (Tableau 2). On constate que les secteurs les plus importants actuellement, notamment le lait, le porc et les grains, demeurent les principaux secteurs à l'horizon 2025.

TABLEAU 2. RECETTES MONÉTAIRES POTENTIELLES DES SECTEURS AGRICOLES, SELON LES TAUX DE CROISSANCE ESTIMÉS PAR LES RÉPONDANTS, 2025

Secteur de production	Taux de croissance	Recettes monétaires actuelles, 2015 (M\$) ⁶	Recettes monétaires potentielles, 2025 (M\$)
Lait	22 %	2 187,6	2 668,9
Porcs	20 %	1 322,5	1 587,0
Grains	20 %	1 070,0	1 284,0
Volailles	20 %	727,0	872,4
Bovins	21 %	713,8	863,7
Maraîchers	100 %	360,0 ⁷	720,0
Sirop d'érable	106 %	303,0	624,2
Serres	100 %	233,4	466,8
Œufs	22 %	189,5 ⁸	231,2
Pommes de terre	5 %	133,7	140,4
Pommes	20 %	56,9	68,3
Fraises et framboises	30 %	42,3	55,0
Agneaux	10 %	47,2	51,9
Bleuets	40 %	32,8	45,9
Fruits et légumes de transformation	25 %	31,0 ⁹	38,8
Chèvres	50 %	11,7 ¹⁰	17,6
Lapin	45 %	2,9 ¹¹	4,2
	TOTAL	7 465	9 740

Sur la base des données présentées aux tableaux précédents, un taux de croissance pondéré est calculé pour l'ensemble du secteur agricole, selon la méthode décrite à la Section 2.2. Le Tableau 3 présente le résultat de ces opérations.

⁶ Statistique Canada. *Tableau 002-0001 - Recettes monétaires agricoles, annuel (dollars)*. Site consulté le 27 octobre 2016. (sauf si indication contraire)

⁷ Désilet, B., communication personnelle.

⁸ Lebeau, S. communication personnelle.

⁹ Lupien, J., communication personnelle.

¹⁰ ISQ et MAPAQ (2016). *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2015*. [en ligne]

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/profil-industrie-bioalimentaire.html>

¹¹ Blouin, J.-P., communication personnelle.

TABLEAU 3. ESTIMATION DU TAUX DE CROISSANCE POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR AGRICOLE, 2016-2025

Secteur de production	Taux de croissance estimé par les répondants (a)	Recettes monétaires, en M\$ (2015) (b)	Part des recettes totales (c = b/7 445)	Taux pondéré (d = a*c)
Agneaux	10 %	47,2	0,6 %	0,1 %
Bleuets	40 %	32,8	0,4 %	0,2 %
Bovins	21 %	713,8	9,6 %	2,0 %
Chèvres	50 %	11,7	0,2 %	0,1 %
Fraises et framboises	30 %	42,3	0,6 %	0,2 %
Fruits et légumes de transformation	25 %	31,0	0,4 %	0,1 %
Grains	20 %	1 070,0	14,3 %	2,9 %
Lait	22 %	2 187,6	29,3 %	6,4 %
Lapin	45 %	2,9	0,0 %	0,0 %
Maraîchers	100 %	360,0	4,8 %	4,8 %
Œufs	22 %	189,5	2,5 %	0,6 %
Pommes	20 %	56,9	0,8 %	0,2 %
Pommes de terre	5 %	133,7	1,8 %	0,1 %
Porcs	20 %	1 322,5	17,7 %	3,5 %
Serres	100 %	233,4	3,1 %	3,1 %
Sirop d'érable	106 %	303,0	4,1 %	4,3 %
Volailles	20 %	727,0	9,7 %	1,9 %
TOTAL	s.o.	7 445	s.o.	30,5 %

Cette approche permet d'estimer un taux de croissance global de 30 % pour le secteur agricole (taux arrondi) au cours de la prochaine décennie. Afin de mettre ce taux de croissance en perspective, mentionnons que la croissance annuelle moyenne du PIB de la province de 2007 à 2015 fut de 1,25 %/an (sans tenir compte de l'inflation)¹². Si cette tendance se maintient au cours de la prochaine décennie, le PIB de la province pourrait croître d'environ 12 % d'ici 2025.

¹² Calculs ÉcoRessources (2015); Statistique Canada (2017). *Tableau 379-0030 - Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), provinces et territoires, annuel (dollars), CANSIM* (base de données). (site consulté : 26 janvier 2017)

5. POTENTIELLES RETOMBÉES FUTURES DU SECTEUR AGRICOLE

5.1 Scénarios de croissance et d'investissements

Sur la base de l'analyse présentée à la section précédente, trois scénarios de développement du secteur agricole pour la prochaine décennie (2016-2025) sont développés :

- Scénario atteignable : toutes les conditions nécessaires pour que la croissance potentielle se concrétise sont mises en œuvre.
 - La croissance globale du secteur atteint 30 %.
- Scénario moyen : 75 % de la croissance potentielle se réalise.
 - La croissance globale du secteur atteint 22,5 %.
- Scénario pessimiste : 50 % de la croissance potentielle se réalise.
 - La croissance globale du secteur atteint 15 %.

Ces scénarios sont utilisés pour estimer les retombées économiques annuelles du secteur agricole à la fin de la prochaine décennie.

5.2 Retombées économiques futures

5.2.1 RETOMBÉES ANNUELLES DÉCOULANT DE LA CROISSANCE DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Les taux de croissance estimés ci-dessus sont appliqués aux retombées actuelles totales (directes, indirectes et induites) du secteur afin d'estimer ses retombées totales futures. Les résultats sont présentés au tableau suivant.

TABLEAU 4. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES TOTALES FUTURES DU SECTEUR AGRICOLE, SELON TROIS SCÉNARIOS DE CROISSANCE¹³

Scénario de croissance	Emplois (ETC)		PIB (M\$)		Recettes fiscales (M\$)	
	2015	2025	2015	2025	2015	2025
Atteignable (30 %)	70 863	92 122	5 858,3	7 615,8	819,1	1 064,8
Moyen (22,5 %)		86 807		7 176,4		1 003,4
Pessimiste (15 %)		81 492		6 737,0		942,0

Ainsi, les différents scénarios de croissance pourraient mener à une augmentation des retombées totales du secteur, qui atteindraient d'ici 2025 :

- 81 000 à 92 000 ETC (une hausse de 11 000 à 21 000 ETC par rapport aux retombées actuelles du secteur);
- 6 700 M\$ à 7 600 M\$ de PIB (une hausse de 880 à 1 800 M\$ par rapport aux retombées actuelles du secteur);
- 940 M\$ à 1 065 M\$ de revenus fiscaux (une hausse de 120 à 250 M\$ par rapport aux retombées actuelles du secteur).

Par ailleurs, une part significative des produits agricoles québécois est transformée dans la province. L'augmentation de la production agricole devrait, ainsi, mener à un accroissement des activités dans le secteur de la transformation agroalimentaire. En présumant une hausse de 30 % de la production dans le secteur de la transformation (scénario atteignable), les retombées de ce secteur pourraient évoluer de la façon suivante :

- Les emplois passeraient de 128 000 ETC en 2015 à 167 000, une hausse de 38 000 ETC;
- Le PIB passerait de 12 900 M\$ en 2015 à 16 800 M\$ en 2025, une hausse de 3 900 M\$;
- Les revenus fiscaux passeraient de 3 500 M\$ en 2015 à 4 500 M\$ en 2025, une hausse de 1 000 M\$.

Le Tableau 5 présente les retombées économiques que pourrait générer l'industrie agroalimentaire (agriculture et transformation) si le scénario d'une croissance de 30 % dans les deux secteurs se réalisait.

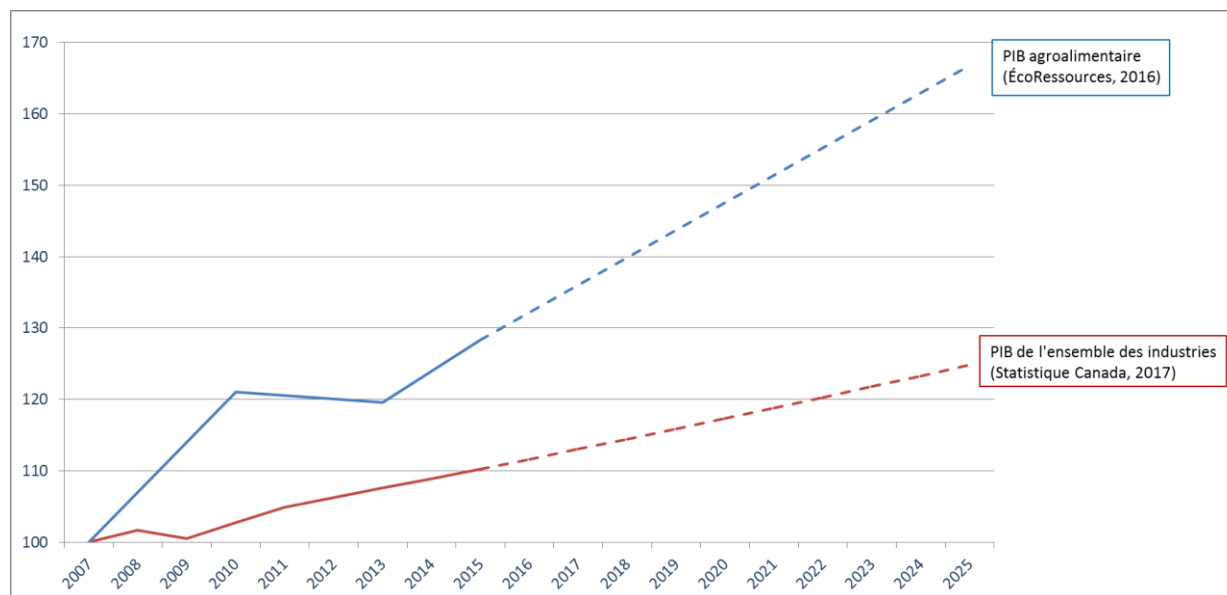
¹³ Les retombées du secteur en 2015 proviennent de ÉcoRessources (2016). *Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec : mise à jour pour 2015*. Préparée pour l'Union des producteurs agricoles.

TABLEAU 5. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POTENTIELLES DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN 2025, SELON UN SCÉNARIO DE CROISSANCE DE 30 % (ENTRE PARENTHÈSES, LA HAUSSE ENTRE 2015 ET 2025)

Variation liée au potentiel de croissance	Secteur agricole	Secteur de la transformation	Total industrie agroalimentaire
Emploi (ETC)	92 000 (+ 21 000)	167 000 (+ 38 000)	258 000 (+ 59 000)
PIB (M\$)	7 600 (+ 1 800)	16 800 (+ 3 900)	24 400 (+ 5 700)
Recettes fiscales (M\$)	1 065 (+ 250)	4 500 (+ 1 000)	5 565 (+ 1 250)

Afin de la mettre en perspective, la croissance atteignable dans l'industrie agroalimentaire peut être comparée à la croissance de l'économie du Québec. Dans la figure suivante, la croissance du PIB total généré par l'industrie agroalimentaire est comparée à la croissance du PIB du Québec pour les périodes 2007-2015 (données réelles) et 2016-2025 (projections). Pour ce faire, les valeurs de PIB sont rapportées sur une base 100 (2007 = 100). Les projections 2016-2025 sont basées sur une croissance de 30 % pour l'industrie agroalimentaire, tel que décrit ci-dessus, et sur une croissance de 1,25 % par année pour l'économie du Québec, soit un taux similaire au taux moyen observé entre 2007 et 2015. On constate que, pour la décennie à venir, le potentiel de croissance dans l'industrie agroalimentaire surpasse la croissance de l'économie de la province si celle-ci maintient le rythme observé dans les dernières années.

FIGURE 2. CROISSANCE DU PIB DU QUÉBEC ET DU PIB TOTAL GÉNÉRÉ PAR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE, 2007-2015 ET PROJECTIONS 2016-2025 (2007 = 100)



Sources : ÉcoRessources (2016); Statistique Canada (2017)¹⁴; calculs ÉcoRessources

5.2.2 RETOMBÉES PONCTUELLES DÉCOULANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

La croissance des différents secteurs de production nécessitera des investissements importants, pouvant atteindre plusieurs centaines de millions de dollars au cours des 10 prochaines années pour certains secteurs. Il sera en effet nécessaire de construire des bâtiments, d'acheter et d'installer des équipements, d'aménager des terres et des érablières, etc. Ces investissements entraîneront donc une demande pour des produits fabriqués ou distribués au Québec, et nécessiteront l'embauche d'une main d'œuvre variée (ingénieur, menuisiers, notaires, etc.), générant ainsi des retombées économiques pour la province et pour ses régions.

¹⁴ ÉcoRessources (2016). *Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec : mise à jour pour 2015*. Préparée pour l'Union des producteurs agricoles

Statistique Canada (2017). *Tableau 379-0030 - Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), provinces et territoires, annuel (dollars), CANSIM (base de données)*. (site consulté : 26 janvier 2017).

Six groupes spécialisés ont été en mesure de mettre en évidence les retombées potentielles des investissements requis pour leurs secteurs de production : l'acériculture, la production de bleuets, la production maraîchère, la production d'œufs, la production de porcs ainsi que la production horticole en serres (maraîchère et ornementale). Le Tableau 6 présente une estimation des investissements nécessaires selon les groupes spécialisés pour atteindre le plein potentiel de croissance de ces secteurs.

TABLEAU 6. SCÉNARIOS D'INVESTISSEMENTS POUR SIX SECTEURS DE PRODUCTION, 2016-2025

Secteur de production	Potentiel de croissance 2016-2025	Investissements requis (M\$)	Exemples d'investissements
Bleuets	40 %	44	Aménagements des terres, installation de brise-vents et de bandes riveraines, honoraires professionnels, etc.
Maraîchers	100 %	64	Matériel agricole, systèmes d'irrigation, entrepôts, etc.
Œufs	22 %	150	Systèmes de logement aménagés (incluant perchoirs, nids, etc.)...
Porcs	20 %	525	Équipements d'alimentation, systèmes de ventilation, aménagement nécessaire à la biosécurité
Serres	100 %	500	Construction de serres (fondations sur pilotis, arches en acier, supports de cultures, etc.), systèmes de ventilation, systèmes de chauffage, etc.
Sirop d'érable	106 %	500	Matériaux de construction, construction de chemins, tubulures, réservoirs, évaporateurs, etc.
Investissements totaux (M\$)		1 783	

Au total, les investissements nécessaires au cours de la prochaine décennie dans ces six secteurs atteignent près de 1,8 milliard de dollars. Ces données ont été insérées dans un modèle entrée-sortie par EcoTec Consultant, afin d'évaluer leur impact sur l'économie de la province. Les résultats sont présentés au Tableau 7.

TABLEAU 7. RETOMBÉES TOTALES¹ GÉNÉRÉES AU QUÉBEC PAR LES INVESTISSEMENTS ENVISAGÉS DANS SIX SECTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE, 2016-2025

Secteur de production	Emplois (ETC)	PIB (M\$)	Recettes fiscales (M\$)
Bleuets	402	35,1	7,7
Maraîchers	452	59,6	12,3
Œufs	922	91,1	20,1
Porcs	2 897	295,2	65,5
Serres	3 925	345,0	73,4
Sirap d'érable	2 929	282,2	59,9
TOTAL	11 527	1 108,2	238,9

Note 1 : Les retombées totales représentent la somme des retombées directes, indirectes et induites (voir Section 3).

Au total, plus de 11 500 emplois « équivalents temps complets », 1,1 milliard de dollars de PIB et près de 240 millions de dollars de revenus fiscaux pourraient être générés au Québec par les investissements envisagés par ces six secteurs. Ces résultats ne tiennent pas compte des retombées qui seraient également générées à l'extérieur du Québec, en raison des flux économiques entre la province et les autres régions.

Ces retombées seront réparties dans plusieurs régions de la province, compte tenu de la répartition géographique des secteurs de production concernés. Par exemple, le développement de la production de bleuets entraînera des retombées en Abitibi et sur la Côte-Nord, alors que celui de la production acéricole permettra la création de retombées au Bas-St-Laurent, dans le Centre du Québec, en Chaudière-Appalaches ainsi qu'en Estrie.

6. CONCLUSION

Cette étude a permis d'évaluer le potentiel de croissance en agriculture au cours de la prochaine décennie, d'identifier les conditions nécessaires pour que cette croissance se matérialise, et d'estimer les retombées économiques qui pourraient en découler. Des opportunités de développement au Québec et à l'étranger sont identifiées dans tous les secteurs de production, et l'agriculture québécoise pourra compter sur ses nombreux atouts pour les saisir, au bénéfice des régions et de l'économie de la province.

La croissance de la demande au Québec, dans les provinces canadiennes, dans le nord-est des États-Unis et ailleurs dans le monde soulève ainsi des opportunités de marché pour lesquelles les producteurs agricoles sont bien positionnés. La compétition est intense, et d'autres régions voudront profiter de ces opportunités. Toutefois, les producteurs québécois peuvent compter sur plusieurs facteurs avantageux, incluant : la qualité des produits québécois, la disponibilité de superficies importantes en terres publiques, la présence de ressources abondantes et d'excellente qualité, l'énergie hydroélectrique et la présence d'autres ressources énergétiques, la présence d'outils structurants de mise en marché collective et l'existence de filières agroalimentaires dynamiques.

Au total, le secteur agricole du Québec pourrait hausser sa production de 30 % au cours de la prochaine décennie, tirée par les piliers habituels (lait, porcs, grains, etc.) et par des secteurs plus modestes (en termes de recettes monétaires), mais dont le potentiel de développement est très important (sirop d'érable, produits maraîchers et serres). Une telle croissance pourrait faire augmenter les retombées économiques générées par le secteur. Ainsi, l'emploi total généré par le secteur pourrait croître de 21 000 ETC pour atteindre 92 000 ETC en 2025. Le PIB total, quant à lui, pourrait augmenter de 1 800 M\$, atteignant 7 600 M\$ PIB en 2025. Enfin, les revenus fiscaux totaux pourraient croître de 250 M\$, pour atteindre 1 065 M\$ en 2025. De plus, cette croissance pourrait également mener à une hausse des retombées du secteur de la transformation agroalimentaire. Ainsi, en présumant une croissance de 30 % dans ce secteur, l'augmentation de ses retombées pourrait atteindre 38 000 ETC, 3 900 M\$ de PIB et 1 000 M\$ de revenus fiscaux supplémentaires en 2025.

Par ailleurs, la croissance des différents secteurs de production nécessitera des investissements importants qui généreront à leur tour des retombées économiques pour la province et pour ses régions. Pour les seuls secteurs des bleuets, des produits maraîchers, du porc, du sirop d'érable, des œufs et de la production en serres, on estime que 11 500 ETC, 1,1 milliard de dollars de PIB et près de 240 millions de dollars de revenus fiscaux pourraient être générés au Québec au cours de la prochaine décennie en raison de ces investissements.

Pour maximiser la croissance du secteur agricole au cours des prochaines années, et ainsi augmenter les retombées qu'il génère pour la province, des efforts concertés impliquant tous les acteurs et partenaires du monde agricole seront nécessaires. Ces efforts incluent :

- Le maintien et l'intensification des efforts de développement des marchés;
- La poursuite des efforts visant à offrir des produits qui répondent aux exigences croissantes des consommateurs;
- Le maintien de l'ouverture des marchés;
- L'accès à des programmes de sécurité du revenu adaptés;
- L'accès au financement et à des programmes d'aide à l'investissement;
- L'accès à une protection adéquate contre les risques climatiques;
- L'appui à l'établissement de la relève;
- Des investissements en recherche et développement;
- L'accès à la main-d'œuvre agricole;
- La mise en place d'un environnement réglementaire favorable ou équitable par rapport à la compétition.

L'agriculture constitue un pilier incontournable de l'économie du Québec. Dans un contexte où l'on cherche des solutions pour relancer l'économie de la province, les secteurs agricole et agroalimentaire sont bien positionnés pour contribuer à cette relance. La présente étude a en effet démontré qu'un important potentiel de croissance existe en agriculture, et que l'atteinte de ce potentiel pourrait entraîner des retombées économiques significatives pour le Québec et ses régions. Nous suggérons donc aux acteurs du monde agricole de travailler en concertation avec leurs différents partenaires (gouvernements, transformateurs, etc.) afin d'identifier les opportunités les plus porteuses pour l'industrie et pour mettre en place les conditions nécessaires pour saisir celles-ci. Ce travail concerté permettra de maximiser les retombées du secteur, au bénéfice des régions et de l'économie de la province.

ANNEXES

ANNEXE 1. QUESTIONNAIRE

INTRODUCTION

L'Union a mandaté ÉcoRessources afin d'évaluer le potentiel de croissance dans les différents secteurs agricoles au cours de la prochaine décennie, d'identifier les conditions nécessaires pour que cette croissance se matérialise, et d'estimer les retombées économiques qui pourraient en découler. Les retombées seront estimées à l'échelle régionale afin de démontrer la répartition géographique de celles-ci, et incluront les retombées potentielles au niveau de la transformation alimentaire, puisque la majorité des produits agricoles au Québec sont transformés.

Pour ce faire, nous souhaitons recueillir des informations sur différents sujets :

- le potentiel de croissance dans les différentes productions agricoles et la répartition probable de celle-ci entre les régions du Québec;
- les principaux marchés où la production supplémentaire pourrait être écoulee;
- les principales conditions nécessaires pour que cette croissance se réalise;
- les investissements et les types d'immobilisation nécessaires pour augmenter la production à la ferme;
- les évaluations récentes des retombées économiques du secteur, si disponible.

Si possible, les données recueillies seront étayées à l'aide de documentation supplémentaire, afin d'établir des scénarios de croissance pour la prochaine décennie. Une fois ceux-ci établis, ÉcoRessources évaluera les investissements requis pour supporter cette croissance et les retombées potentielles au niveau des emplois, du PIB et des revenus fiscaux pour les gouvernements.

QUESTIONNAIRE

SECTION 1. ÉVOLUTION POTENTIELLE DE LA PRODUCTION AU COURS DE LA PROCHAINE DÉCENNIE

1. Dans les meilleures conditions, comment évoluera la production dans votre secteur au cours de la prochaine décennie? Si possible, fournir une estimation de la croissance prévue en pourcentage de la production actuelle.
2. Quels facteurs principaux expliquent l'évolution prévue à la question 1 (prévision de prix dans les années futures, prévision de croissance de la demande, efforts prévus en développement de marché, etc.)?
3. Comment la production additionnelle prévue à la question 1 sera-t-elle répartie entre les régions de la province? Si inconnue, est-il raisonnable de présumer que la production additionnelle sera répartie de la même façon que la production actuelle? Si possible, fournir la répartition en pourcentage de la production actuelle entre les régions de la province.
4. La production additionnelle prévue à la question 1 serait-elle écoulee au Québec, ailleurs au Canada, ou à l'étranger? Si possible, fournir la répartition en pourcentage de la production additionnelle entre les marchés du Québec, du reste du Canada et de l'international. Si inconnue, est-il raisonnable de présumer que la production additionnelle sera écoulee de la même façon que la production actuelle? Si possible, fournir la répartition en pourcentage de la production actuelle entre les divers marchés.

SECTION 2. CONDITIONS NÉCESSAIRES

5. Quelles sont les principales conditions nécessaires pour que cette croissance se réalise (p. ex., capacité de production suffisante dans les autres maillons de la filière et en particulier au niveau de la transformation, efforts en développement des marchés, disparition de certaines contraintes au développement, existence de programmes de sécurité du revenu adaptés, etc.)?
6. Quelles sont les probabilités que ces conditions se matérialisent?
7. Quels investissements seraient nécessaires pour augmenter la production à la ferme et atteindre la croissance prévue à la question 1? Si possible, indiquez les types d'immobilisation requis (ex. machinerie, bâtiments, etc.) et la valeur des investissements requis. Si inconnu, svp fournir la répartition historique des investissements annuels dans votre secteur.

SECTION 3. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

8. Est-ce qu'une évaluation des retombées économiques de votre secteur a été réalisée récemment (au cours des cinq dernières années)? Si oui, pourrions-nous y avoir accès?
9. Sinon, avez-vous des estimations pour les éléments suivants :
 - nombre d'emplois générés par votre secteur sur les fermes de votre secteur et auprès de leurs fournisseurs (en équivalents temps complet si possible);
 - produit intérieur brut ou valeur ajoutée générée par les fermes de votre secteur et par leurs fournisseurs;
 - revenus fiscaux générés par les fermes de votre secteur et par leurs fournisseurs.

En dernier recours, nous pourrions également utiliser des données telles que les coûts de production ou les dépenses annuelles des fermes de votre secteur.

10. Quelle part des produits agricoles de votre secteur est transformée au Québec?

ANNEXE 2. SYNTHÈSE DES RÉPONSES FOURNIES PAR LES RÉPONDANTS

Pour chaque secteur de production, une synthèse des réponses fournies par les répondants est présentée ci-dessous. Les éléments de réponse inclus dans ces tableaux sont :

- Les recettes monétaires du secteur en 2015¹⁵;
- Le potentiel de croissance estimé sur la période 2016-2025;
- Les principaux facteurs expliquant l'estimation du potentiel de croissance;
- La répartition géographique prévue de la production additionnelle;
- La part de la production additionnelle qui pourrait être exportée;
- Les conditions nécessaires pour que le potentiel de croissance se concrétise.

TABLEAU 8. AGNEAUX

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	47,2
Potentiel de croissance 2016-2025	10 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance de la demande (1 %/an) prévue; • La population immigrante, pour qui la consommation d'agneaux est plus régulière; • Meilleure connaissance du produit par les Québécois; • Élaboration et mise en œuvre d'un plan marketing par la fédération, visant à mieux faire connaître le produit; • Engouement général pour l'achat local; • La production québécoise ne comble que 47 % de la demande.
Répartition géographique de la production additionnelle	Même répartition que celle observée actuellement (principalement Bas-Saint-Laurent, Estrie et Montérégie)
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	Opportunités potentielles en Ontario et dans le Nord-Est américain
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Effort de développement des marchés par les acheteurs; • Effort de promotion par la fédération; • Conserver un programme de sécurité du revenu adapté à la réalité de la production québécoise (production intensive alors que la production est extensive chez nos concurrents) • Aide à l'investissement, notamment pour combler le manque d'espace dans plusieurs fermes; • Aide à l'établissement de la relève; • Mise en place d'un programme d'achat local (ex. achat institutionnel, promotion, etc.)

¹⁵ Statistique Canada. *Tableau 002-0001 - Recettes monétaires agricoles, annuel (dollars)*. Site consulté le 27 octobre 2016 (sauf si indication contraire)

TABLEAU 9. BLEUETS

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	32,8
Potentiel de croissance 2016-2025	40 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• Beaucoup de superficies développées dans les dernières années atteindront sous peu leur plein potentiel de production;• Nouvelles superficies rendues disponibles en territoire public (200 ha au Lac-Saint-Jean, 1 200 ha en Abitibi, 14 700 ha sur la Côte-Nord);• Demande pour les produits « santé » en forte croissance;• Absence de contraintes au niveau de la transformation.
Répartition géographique de la production additionnelle	Principalement : Côte-Nord et Abitibi
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	Environ 80 % pourrait être exportée, avec une part importante en Asie.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Des conditions climatiques favorables;• Un maintien des prix du marché;• L'ouverture des principaux marchés;• L'amélioration continue des rendements;• Une protection adéquate contre les risques climatiques impliquant la recherche et un programme adéquat d'assurance;• Avoir des baux sur les terres publiques qui soient concurrentiels par rapport aux autres provinces;• Maintenir les services-conseils, en reconduisant l'entente de service-conseil après 2018.

TABLEAU 10. BOVINS

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	713,8
Potentiel de croissance 2016-2025	21 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Les bons prix des dernières années ont donné le signal aux producteurs américains de reconstruire leur cheptel. Les volumes sont en croissance, et les prix ont commencé à baisser, mais demeurent encore assez élevés pour que la croissance se poursuive. • Les tendances mondiales prévoient une hausse de la consommation de protéine animale. • La conjoncture de marché est favorable (prix des céréales en baisse, prix des carburants et dollar canadien plus faibles). • Au Québec, même si on ne perçoit pas encore de signal clair de reconstruction du cheptel, nous disposons de plusieurs atouts pour accroître notre production, dont : plusieurs outils de marché collectifs, abondance de fourrages (bouvillons), présence d'une filière intégrée jusqu'à l'abattage et une bonne expertise (veau). • Facilité d'accès à la production (place à la relève, possibilité de temps partiel, production secondaire qui se combine bien à une autre production). • Projet de bœuf québécois différencié sur la planche à dessin.
Répartition géographique de la production additionnelle	<p>Vache-veau : À l'image de la production actuelle, Chaudière-Appalaches occupera le premier rang en termes d'importance, suivie par l'Estrie, l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue.</p> <p>Bouvillons, veaux de grain et veaux de lait : La production est principalement présente en Montérégie.</p>
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	La hausse de la production de bœuf sera écoulee principalement au Québec, et la production additionnelle de veau sera destinée au marché américain.
Conditions nécessaires	<p>Pour la production de bœuf :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place du projet de bœuf québécois différencié; • Programmes d'accès à la relève; • Programme d'aide de relance de la production; • Programme de protection contre les risques de marché; <p>Pour la production de veau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de soutien adéquat à l'ASRA (VG) et aux AGRI (VL); • Trouver le financement nécessaire pour convertir les élevages de veaux de lait en logement collectif; • Augmenter la qualité des veaux laitiers mis en marché; • Accessibilité de la poudre de lait à un prix compétitif; • Accès aux mêmes médicaments que nos homologues européens; • Contrôle des importations de veau européen.

TABLEAU 11. CHÈVRES

Recettes monétaires, en M\$ (2014)	11,7 ¹⁶
Potentiel de croissance 2016-2025	50 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• Demande en croissance pour les fromages fins caprins.• Développement des circuits courts.• Hausse de l'intérêt des grandes chaînes de distributions pour les produits caprins.• L'Accord de libre-échange avec l'Europe pourrait brouiller les cartes selon le volume importé et le système de partage des quotas d'importation qui sera instauré.• Pour la viande, la croissance proviendrait surtout des immigrants européens et magrébins
Répartition géographique de la production additionnelle	La répartition sera semblable à la répartition actuelle. Tant pour le lait que pour la boucherie, environ 85 % du volume de production est réalisé à peu près également dans les régions de la Montérégie, Centre-du-Québec, Chaudières-Appalaches et Bas-Saint-Laurent.
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	Plus de la moitié de la production supplémentaire sera écoulee au Québec. Une part importante le sera en Ontario et environ 20 % ailleurs au Canada et dans certains États américains voisins.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Accès à des outils de financement, des conseils techniques adaptés, et du support pour l'utilisation d'équipements de pointe.• Investissements importants en développement de marché et en promotion des produits.• Programmes de sécurité des revenus performants, particulièrement dans le contexte des ententes de libéralisation des marchés.• Règlementation adaptée et conforme à ce que les pays compétiteurs ont mis en place.

¹⁶ ISQ et MAPAQ (2016). *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2015*. [en ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/profil-industrie-bioalimentaire.html>

TABLEAU 12. FRAISES ET FRAMBOISES

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	42,3
Potentiel de croissance 2016-2025	30 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la productivité;• Développement des variétés;• Augmentation de la demande québécoise;• Efforts de la chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec.
Répartition géographique de la production additionnelle	Principalement : Montérégie, Capitale-Nationale et Laurentides
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	La production sera dirigée de façon croissante vers l'Ontario et le Nord-Est des États-Unis. Cette dernière région constitue un marché à conquérir donc un défi pour la production québécoise.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Des investissements en recherche et développement (variétés, phytosanitaire, production biologique, etc.), et diffusion de la recherche et concertation des acteurs;• Des investissements pour développer le marché aux É.-U.;• Des investissements dans les programmes agri;• Mise en place d'Offices nationaux de promotion et de recherche dans la fraise et la framboise.

TABLEAU 13. FRUITS ET LÉGUMES DE TRANSFORMATION

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	31,0 ¹⁷
Potentiel de croissance 2016-2025	25 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• Le marché est en développement et la productivité augmente;• Bon positionnement du Canada sur le marché;• Les tendances de consommation « santé »;• La baisse des prix des grains (production de substitution);• La bonne performance des usines québécoises;• La présence de produits distincts.
Répartition géographique de la production additionnelle	Principalement : Montérégie (80 % de la production), Centre-du-Québec et Lanaudière
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	La production additionnelle permettra de consolider les parts de marché et favorisera une croissance graduelle sur le marché canadien, notamment grâce à l'introduction de nouveaux produits (biologiques et ceux issus de nouveaux procédés/innovation). Une part importante de cette production additionnelle sera exportée aux É-U, mais l'impact des décisions de la nouvelle administration américaine demeure difficile à prévoir.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Accès à la main-d'œuvre, notamment étrangère;• Soutien à l'innovation et à la recherche et développement;• Soutien à l'investissement manufacturier;• Programme d'assurance récolte adéquat;• Politique gouvernementale favorable à l'achat local;• Nécessité de normes et politiques similaires avec le reste du Canada.

¹⁷ Lupien, J., communication personnelle.

TABLEAU 14. GRAINS

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	1 070,0 (3 ^e secteur en importance)
Potentiel de croissance 2016-2025	20 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration du rendement;• Augmentation de la superficie du blé attribuable principalement à l'amélioration de la survie à l'hiver pour le blé d'automne et l'amélioration de la qualité des récoltes;• Développement de cultivars de soya et d'hybrides de maïs de plus en plus hâtifs permettant la croissance des superficies dans les régions limitées à la production des céréales à paille et de canola.
Répartition géographique de la production additionnelle	La majorité (75 %) de cette croissance aura lieu dans une zone le long du fleuve allant de la région de Québec au sud-ouest du Québec (incluant aussi Lanaudière, Mauricie, Outaouais-Laurentides), alors que le reste (25 %) sera dans l'est et le nord du Québec avec l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le nord de Chaudière-Appalaches.
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	La majorité de la production additionnelle sera orientée vers l'exportation.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de programmes de soutien compétitifs;• Efforts de recherche et innovation• Accès aux nouvelles technologies (biotechnologies, produits phytosanitaires, machinerie de précision, radar-drones);• Réglementation moins sévère ou similaire aux autres pays producteurs.

TABLEAU 15. LAIT

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	2 187,6 (1 ^{er} secteur en importance)
Potentiel de croissance 2016-2025	22 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• Réhabilitation de la matière grasse, qui résulte en une demande croissante pour des produits laitiers plus riches en gras, et intérêt croissant des consommateurs pour les produits laitiers;• Stratégie sur les ingrédients laitiers, qui pourrait contribuer à dynamiser le secteur laitier (qualité, prix).
Répartition géographique de la production additionnelle	La production additionnelle s'effectuera de manière similaire à celle qui prévaut actuellement
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	Les exportations de lait et produits laitiers sont marginales, toutefois les solides non gras associés à la croissance pourraient faire l'objet d'exportation s'ils ne sont pas requis sur le marché domestique.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Des investissements dans les prochaines années pour être en mesure de répondre à la demande croissante, tant au niveau des producteurs que des transformateurs;• Soutien (R&D, innovation) pour maintenir et développer les marchés (ex. fromagerie, ingrédients).

TABLEAU 16. LAPINS

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	2,9 ¹⁸
Potentiel de croissance 2016-2025	45 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• Augmentation de la demande des produits « santé »;• Meilleure distribution des produits dans le réseau de la distribution alimentaire.
Répartition géographique de la production additionnelle	En raison des grandes distances de transport, la production va continuer à être concentrée à proximité des postes d'abattage : Montérégie, Centre-du-Québec et Chaudières Appalaches.
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	<ul style="list-style-type: none">• 1/3 au Québec;• 1/3 au Canada;• 1/3 aux États-Unis.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Activités de transformation telle que la découpe pour augmenter la consommation;• Importants efforts dans la distribution alimentaire mettant le produit en avant;• Limiter les marges pour assurer des prix acceptables;• Mettre en place de bons programmes d'appuis que ce soit pour la promotion des produits, la sécurité des revenus ou encore des accès à des services vétérinaires et de pharmacologie comme mesures motivantes pour les producteurs.

¹⁸ Blouin, J.-P., communication personnelle.

TABLEAU 17. MARAÎCHERS

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	360,0 ¹⁹
Potentiel de croissance 2016-2025	100 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• La demande pour des produits santé;• L'accroissement de la population ainsi que son vieillissement;• Excellence et abondance des sols et de l'eau;• Abondance d'énergie (hydroélectricité);• Proximité des marchés du Nord-Est américain (dans les États à l'est du Mississippi, le USDA prévoit que l'écart entre la demande et l'offre intérieure ne cessera de s'accroître, notamment en raison de la croissance démographique, des changements des habitudes de consommation et les problèmes de sécheresses en Californie);• Pluviométrie avantageuse et climat tempéré favorisant la croissance des fruits et légumes;• Qualité de nos produits maraîchers égale ou supérieure à celle des concurrents;• Coûts de transport plus faibles et meilleure fraîcheur de nos produits par rapport aux produits californiens en raison de la distance de transport plus faible.
Répartition géographique de la production additionnelle	Les principales régions de production sont la Montérégie Ouest, avec ses terres noires qui sont déjà responsables de 40 % de la production, Laval, Lanaudière et les Laurentides.
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	La production additionnelle sera principalement écoulee aux États-Unis.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Accès à la main-d'œuvre;• Environnement réglementaire favorable (territoire agricole);• Promotion soutenue;• Efforts en recherche, développement et innovation.

¹⁹ Désilet, B., communication personnelle.

TABLEAU 18. ŒUFS

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	189,5
Potentiel de croissance 2016-2025	22 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Faible coût de la protéine de l'œuf; • Promotion du produit, recherche de nouveaux débouchés; • Recherche scientifique actuelle autour du produit.
Répartition géographique de la production additionnelle	Les nouvelles allocations seront concentrées dans les principales régions productrices : Québec/Beauce, Saint-Hyacinthe/Saint-Jean-Valleyfield, Nicolet/Sherbrooke et Lanaudière.
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	<ul style="list-style-type: none"> • Marché québécois comme principal débouché; • Certains mouvements interprovinciaux s'effectuent sans aucune incidence majeure au net sur les débouchés.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Efforts en développement de marché; • Recherche de nouveaux débouchés; • Maintien de la gestion de l'offre favorisant les évolutions au cours de la prochaine décennie.

TABLEAU 19. POMMES

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	56,9
Potentiel de croissance 2016-2025	20 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse du revenu des ménages à travers le monde; • Encouragement à la consommation de fruits et légumes; • Disposition du gouvernement et du secteur privé à financer cette industrie.
Répartition géographique de la production additionnelle	La répartition additionnelle devrait être semblable que celle qui prévaut actuellement, avec comme principales régions : les Laurentides, la région Missisquoi-Estrie, le Sud-Ouest de Montréal, la Vallée Montérégienne et Québec.
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	La majorité de la production additionnelle pourrait être écoulee au Québec, notamment en ajoutant une offre de variétés aux consommateurs. Une partie des volumes supplémentaires pourrait être exportée dans les autres provinces et dans le Nord-est américain.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Efforts en développement des marchés; • Mise en place de programmes de sécurité du revenu et d'investissement efficaces • Revue du Règlement sur les exploitations agricoles éliminant les contraintes reliées aux superficies.

TABLEAU 20. POMMES DE TERRE

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	133,7
Potentiel de croissance 2016-2025	5 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Marché frais : • Diminution de la consommation de la pomme de terre conventionnelle. • Apparition des créneaux des petites et du prêt à l'emploi. • La pomme de terre est encore considérée comme un féculent et subit la concurrence du riz et des pâtes. • Avec les rendements toujours à la hausse, le mot d'ordre lancé à travers l'Amérique est de réduire les superficies en cultures. • Marché des croustilles : • Déménagement d'un transformateur dans les Maritimes • Un autre transformateur québécois s'approvisionne en large partie à l'extérieur de la province. • Intérêt des consommateurs pour ce qui leur est proposé en provenance de l'extérieur. • Parts de marché accaparées par les autres formes de grignotines. • Prépelage : • Taux de change favorable et demande forte. • Semences : • Le développement des marchés extérieurs est une opportunité pour les prochaines années.
Répartition géographique de la production additionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que l'est du Québec jusqu'à la péninsule gaspésienne en moins grande proportion.
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	<ul style="list-style-type: none"> • La majorité de la production additionnelle de semences et de pommes de terre pour le prépelage sera exportée vers la Nouvelle-Angleterre, l'Ontario et d'autres régions canadiennes; • Des efforts sont effectués pour vendre des semences dans les régions du sud (République dominicaine, Cuba).
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement des investissements en recherche (lutte phytosanitaire) et développement; • Remise en place les réseaux de veille.

TABLEAU 21. PORCS

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	1 322,5 (2 ^e secteur en importance)
Potentiel de croissance 2016-2025	20 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• Hausse de la consommation mondiale prévue, tirée par le dynamisme de la consommation en Chine, au Japon et aux É.-U., qui sont de gros importateurs;• Bon positionnement du Québec sur les différents marchés lui permettant de tirer profit de la croissance de consommation prévue, notamment dans les marchés émergents;• On observe toutefois un retard d'investissement dans les bâtisses et les équipements pour adapter les infrastructures de production aux nouvelles exigences en matière de biosécurité et de bien-être animal. La consolidation des entreprises est une priorité;• La surcapacité d'abattage par rapport à la production actuelle, combinée à notre positionnement sur les marchés, offre une perspective de développement supplémentaire.
Répartition géographique de la production additionnelle	La Montérégie et les régions de la Beauce et des Deux Rives constituent principaux pôles de production, bien que la production soit présente dans toutes les régions. Pour améliorer la capacité de maintenir un haut statut sanitaire des troupeaux, on remarque des investissements récents dans des secteurs où la production est moins présente (ex. investissements dans la construction de maternités au Témiscamingue).
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	Environ les 2/3 de la production sont exportés, principalement aux États-Unis, au Japon et en Chine.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Accès à un programme de sécurité des revenus qui répond adéquatement aux besoins des entreprises, afin de créer un environnement d'affaires propice aux investissements;• Mise en place d'un programme d'appui à l'investissement, pour permettre la mise à jour des infrastructures de production (nouvelles exigences en matière de BEA et de santé).

TABLEAU 22. SERRES

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	233,4
Potentiel de croissance 2016-2025	100 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• Les producteurs se sont donné comme cible de doubler la production;• Croissance du marché et de la demande pour des produits de serre de qualité. En particulier, la demande des consommateurs pour les légumes de serre (tomate, concombre, laitue et poivron) est en hausse;• Potentiel de croissance du marché des exportations vers les États-Unis dans le contexte du maintien de l'ouverture des marchés, notamment en raison d'un taux de change favorable, des coûts de transport élevé de la côte ouest à la côte est américaines, de la disponibilité en main-d'œuvre et de la relative rareté de l'eau sur la côte ouest des États-Unis.• Ornementale : retard de consommation de 60 \$/ménage par rapport à la consommation canadienne.
Répartition géographique de la production additionnelle	Principalement dans les régions de la Montérégie et des Laurentides. Lanaudière et Estrie en moins grande importance.
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	Principalement au Québec, mais potentiel important d'exportations, notamment aux États-Unis.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Accès à des sources d'énergie compétitives;• Accès à un financement adéquat pour la construction de nouvelles structures de serre au Québec;• Appui à l'innovation par l'installation d'équipement performant;• Investissement en promotion visant à s'ajuster aux nouvelles tendances de consommation (notamment en augmentant la présence des produits sur le web) développement de nouveaux réseaux de distribution (notamment à travers les grandes surfaces).• Les producteurs devront offrir des produits de qualité respectueux de l'environnement, du développement durable que ce soit sous gestion biologique ou conventionnelle.

TABLEAU 23. SIROP D'ÉRABLE

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	303,0
Potentiel de croissance 2016-2025	106 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none">• La stabilité des prix, la sécurité d'approvisionnement (réserve stratégique) et les efforts en promotion et développement des marchés devraient soutenir la croissance de la demande, et des ventes, au cours des prochaines années.• La vitalité de l'économie américaine influencera grandement l'évolution des ventes dans les prochaines années dans la mesure où 55 % des ventes de sirop en vrac sont destinées au marché américain et que la consommation de sirop est directement influencée par le niveau de revenu des consommateurs.
Répartition géographique de la production additionnelle	<ul style="list-style-type: none">• L'augmentation prévue de la production devrait se répartir approximativement au prorata de la production régionale actuelle, avec comme principales régions le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et l'Estrie.• Il est possible qu'une croissance légèrement supérieure à la moyenne soit observée pour le Bas-Saint-Laurent et les Laurentides à cause de leur proportion importante d'érablières non entaillées en terres publiques.
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	<ul style="list-style-type: none">• La production additionnelle sera principalement écoulee à l'étranger.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre les efforts de développement des marchés, en partenariat avec les acheteurs québécois de sirop.

TABLEAU 24. VOLAILLE

Recettes monétaires, en M\$ (2015)	727,0
Potentiel de croissance 2016-2025	20 %
Facteurs explicatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Évolution de la population canadienne (1,2 %/an) avec laquelle l'évolution de la consommation est très liée ; • Tendances de consommation très favorables à la fois pour le poulet et le dindon; • Resserrement des contrôles frontaliers en lien avec les importations de poules de réforme; • Capacités d'abattage suffisantes.
Répartition géographique de la production additionnelle	La croissance de l'allocation provinciale sera répartie au prorata de la détention de quota des producteurs
Part de la production additionnelle qui pourrait être exportée	À l'image de la répartition des mises en marché du Québec entre les marchés domestiques du Québec, interprovincial et international, la production additionnelle pourrait être répartie à 10 % vers le marché interprovincial et 5 % sur le marché international.
Conditions nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Efforts de développement de nouveaux marchés (sans antibiotique, végétal, biologique, certification bien-être animal, etc.) nécessitant de l'aide à la transition pour les éleveurs et de la recherche; • Amélioration de la gestion des risques en matière de biosécurité, bien-être animal et salubrité alimentaire qui nécessite l'amélioration de nos programmes à la ferme, des travaux de recherche et le soutien aux éleveurs; • Augmentation de la compétitivité entre les abattoirs par une amélioration de la flexibilité des mécanismes d'approvisionnement; • Développement d'une marque privée et de produits à valeur ajoutée de dindon; • Poursuite des investissements génériques et partenariat avec les transformateurs de dindon pour des initiatives marketing ciblées; • Développement d'une nouvelle catégorie de poids (dindon extra lourd) afin de maximiser l'efficacité de la filière et dans le respect des normes de bien-être animal. • Maintien et amélioration des contrôles frontaliers concernant les fausses poules de réforme, le Programme de reports de droits et les mélanges définis de spécialités.